

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN GRAND FRAIS A LA QUEUE-EN-BRIE

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

GFDI 57
LA QUEUX-EN-BRIE (94)
Version du 04/01/2021



KALIÈS

Étude & conseil
en environnement,
énergie & risques industriels

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN GRAND FRAIS A LA QUEUE-EN-BRIE

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

GFDI 57
LA QUEUE-EN-BRIE (94)
Version du 04/01/2021

Formulaire CERFA n° 14734*03



KALIÈS

Étude & conseil
en environnement,
énergie & risques industriels

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un magasin GRAND FRAIS à la Queue-en-Brie (94).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GFDI 57

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Olivier GUINET - Gérant

RCS / SIRET

7 9 3 7 5 5 5 5 4

Forme juridique

Société civile immobilière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°41-a): Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Le projet prévoit la réalisation de 133 places de stationnement.
Rubrique IOTA - 2.1.5.0: Rejets d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles, dans les sols ou dans le sous-sol	La surface du projet étant de 1,09 ha, celui-ci sera soumis à déclaration au titre de la nomenclature IOTA.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un magasin GRAND FRAIS sur la commune de La-Queue-en-Brie (94) au Chemin des Marmouzets. Il sera spécialisé dans la vente de produits alimentaires et disposera d'un groupe de production de froid. Le groupe GRAND FRAIS dispose de 133 magasins en France et de 1 magasin en Belgique.

Cet établissement sera localisé sur une parcelle de l'ordre de 1,09 ha (10 931 m²), le bâtiment aura une surface de 2 168 m² et disposera de 3 569 m² de parkings et voiries pour véhicules légers (VL) et poids-lourds (PL).

Un bassin de rétention sera présent sur le site afin de collecter les eaux pluviales de voiries et de toiture. Celles-ci transiteront via un séparateur à hydrocarbures, localisé en amont de ce bassin, avant d'être rejetées dans le réseau public.

Actuellement des bâtiments, notamment des garages, sont présents sur la parcelle, ils seront détruits dans le cadre du projet.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de construire un nouveau magasin GRAND FRAIS sur la commune de La-Queue-en-Brie (94).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux débuteront en Septembre 2021 et auront une durée de 6 mois après la démolition des installations existantes.

Ils se dérouleront de la manière suivante:

- Condamnation de la zone travaux ;
- Démolition des bâtiments existants ;
- Travaux de terrassement et réalisation des fondations ;
- Construction du bâtiment ;
- Installation des appareils de production de froid ;
- Aménagements intérieurs ;
- Aménagements extérieurs (enrobé, végétalisation, marquage au sol).

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes comprenant notamment :

- la gestion des déchets de chantier;
 - la gestion des produits liquides (mise sur rétention);
 - le respect des exigences liées aux nuisances sonores ;
- etc.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le magasin GRAND FRAIS disposera des rayons suivants:

- Fruits et légumes;
- Epicerie;
- Boucherie/Charcuteries/Traiteur;
- Crèmerie;
- Poissonnerie;

Il disposera également d'une boulangerie.

Il sera ouvert de 8h30 à 20h du lundi au samedi et de 9h à 12h30 le dimanche.

Il emploiera environ 5 personnes à temps plein et 10 personnes à temps partiel.

Il y aura entre 2 et 4 livraisons par poids-lourds par jour.

La fréquentation du magasin est estimée entre 7 000 et 7 500 clients par semaine.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la nomenclature IOTA (ex loi sur l'eau).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain :	10 931 m ²
Surface du bâtiment :	2 168 m ²
Surface des parkings et voiries :	3 569 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin des Marmouzets
La-Queue-en-Brie, 94510

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 35' 00" E Lat. 48° 46' 43" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est à 400 m du projet : "Bois Notre-Dame, Grosbois et de la Grange - 110001703.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans une zone de protection du biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune réserve naturelle ou aucun parc n'est présent dans un rayon de 20 km autour du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département du Val-de-Marne est concerné par un plan de prévention du bruit, la commune de La-Queue-en-Brie est localisée dans une zone dite "calme". Le projet ne générera pas de bruit supplémentaire en dehors du trafic des véhicules.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun des sites énoncés n'est présent sur et à proximité du site. Le monument historique le plus proche est localisé à 8 km au nord du projet (Château de Champs-sur-Marne).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas référencé dans la base de données RAMSAR. Il est à noter que le site est actuellement exploité, les sols sont anthropisés et remblayés.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone sujette aux retraits et gonflement des argiles (aléa fort). La commune de La-Queue-en-Brie dispose d'un PPRN "Risque Mouvement de terrain" approuvé en 2018.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé au droit d'un site BASOL. Le terrain de la ZAC Notre-Dame, dont le projet fait partie, a fait l'objet d'études environnementales réalisées en 2014 et 2015. Ces études ont mis en évidence la présence de métaux et métalloïdes, d'hydrocarbures et localement du naphtalène dans les sols de surface. L'analyse des risques résiduels (ARR) réalisée en 2015 conclut que les risques résiduels calculés ne dépassent pas les critères d'acceptabilité et l'état environnemental du site est compatible avec l'usage de commerces associés à des parkings aériens.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les Agences Régionales de la Santé du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne, le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans une zone Natura 2000, la plus proche est localisée à 8 km au nord du projet (Sites de Seine-Saint-Denis (FR1112013)).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendrera aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'impliquera aucun drainage ou modification prévisible des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun remblai ne sera apporté lors des travaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun déblai ne sera généré lors des travaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une zone urbaine et déjà exploitée (garages automobiles). Il n'y aura donc pas d'incidence sur le milieu naturel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une zone urbaine et déjà exploitée (garages automobiles). Il n'y aura donc pas d'incidence sur le milieu naturel.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le principal risque technologique dont le site fait l'objet est l'incendie, c'est pourquoi celui-ci disposera d'un réseau de RIA et de détection incendie.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone concernée par un aléa fort des retraits et gonflements des argiles. La commune de La-Queue-en-Brie dispose d'un PPRN "Risques Mouvement de terrain" approuvé en 2018.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité logistique engendrera du trafic routier lié à la réception et à l'expédition de produits. et au trafic des visiteurs Le trafic journalier est estimé à environ 4 poids-lourds par jour et environ 1 100 véhicules légers par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	De par le trafic lié aux véhicules légers et aux poids-lourds, l'activité du site sera une source de bruit supplémentaire pour le milieu environnant. Le site fonctionnera de 8h30 à 20h, évitant ainsi les nuisances sonores de nuit. A noter que le trafic lié à l'activité du site sera peu significatif par rapport à celui généré aux alentours (milieu urbain dense, RN4 - trafic 2018 : 33 078 véhicules dont 1 654 poids-lourds).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site sera éclairé lors de son fonctionnement. Cet éclairage sera dirigé vers le bas pour éviter les halos lumineux.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air seront ceux issus du trafic des poids lourds et des véhicules légers circulant sur le site. A noter que le trafic lié à l'activité du site (environ 1 100 véhicules légers et 4 poids-lourds par jour) sera peu significatif par rapport à celui généré aux alentours (milieu urbain dense, RN4 - trafic 2018 : 33 078 véhicules dont 1 654 poids-lourds).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>* Eaux usées: issues des sanitaires et locaux sociaux, elles seront rejetées dans le système d'assainissement collectif.</p> <p>* Eaux pluviales (EP) : les eaux pluviales de toiture transiteront dans un bassin de rétention avant d'être rejetée dans le réseau public. Les eaux pluviales de voiries transiteront par un séparateur à hydrocarbures avant d'être rejetées dans le bassin de rétention puis dans le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site ne générera aucun effluent industriel, les seuls rejets liquides seront les eaux usées domestiques et les eaux pluviales (voir ci-dessus).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité du site générera la production de déchets industriels banals (DIB). De par son activité de vente, aucun déchet dangereux ne sera produit.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une zone urbaine et déjà exploitée (garages automobiles). Il n'y aura donc pas d'incidence sur le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une zone urbaine et déjà exploitée (garages automobiles). Il n'y aura donc pas d'incidence sur les activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La construction d'un restaurant Mac Donald est en cours à proximité du projet.

Les incidences de cumul de ces 2 projets concernent principalement le trafic routier, générant du bruit et des émissions de gaz d'échappement.

Concernant les eaux pluviales, elles seront gérées indépendamment sur chacun des 2 sites.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures destinées à réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement ou la santé humaine sont les suivantes :

- Tamponnement des eaux pluviales dans un bassin de rétention avant rejet dans le réseau public,
- Pré-traitement des eaux pluviales de parkings et voiries dans un séparateur d'hydrocarbures situé en amont du bassin de rétention,
- Traitement architectural et paysager du projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne la construction et l'exploitation d'un magasin GRAND FRAIS.

Le terrain d'implantation est déjà anthropisé. Aucune zone naturelle n'est située à proximité immédiate du projet.

Les incidences de ce projet sont principalement liées à la circulation des véhicules pouvant générer du bruit et l'émission de gaz d'échappement. Ce trafic est néanmoins peu significatif par rapport au trafic généré dans le secteur (milieu urbain dense).

Les eaux pluviales seront gérées sur le site par la mise en place d'un bassin de rétention afin de limiter le flux vers le réseau public. Les eaux de parkings et de voiries seront pré-traitées dans un séparateur d'hydrocarbures avant rejet.

Au regard de ces éléments, le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - Intégration paysagère du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Chaponnay

le,

23.12.2020

Signature



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN GRAND FRAIS A LA QUEUE-EN-BRIE

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

GFDI 57
LA QUEUE-EN-BRIE (94)
Version du 04/01/2021

Pièces jointes



KALIÈS
Étude & conseil
en environnement,
énergie & risques industriels

LISTE DES ANNEXES

Annexe	Description	Transmis
Annexes obligatoires		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » ;	OUI
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	OUI
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	OUI
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	OUI
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 m minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	OUI
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	OUI (projet situé en dehors d'un site Natura 2000)
Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire		
7	Intégration paysagère du projet	

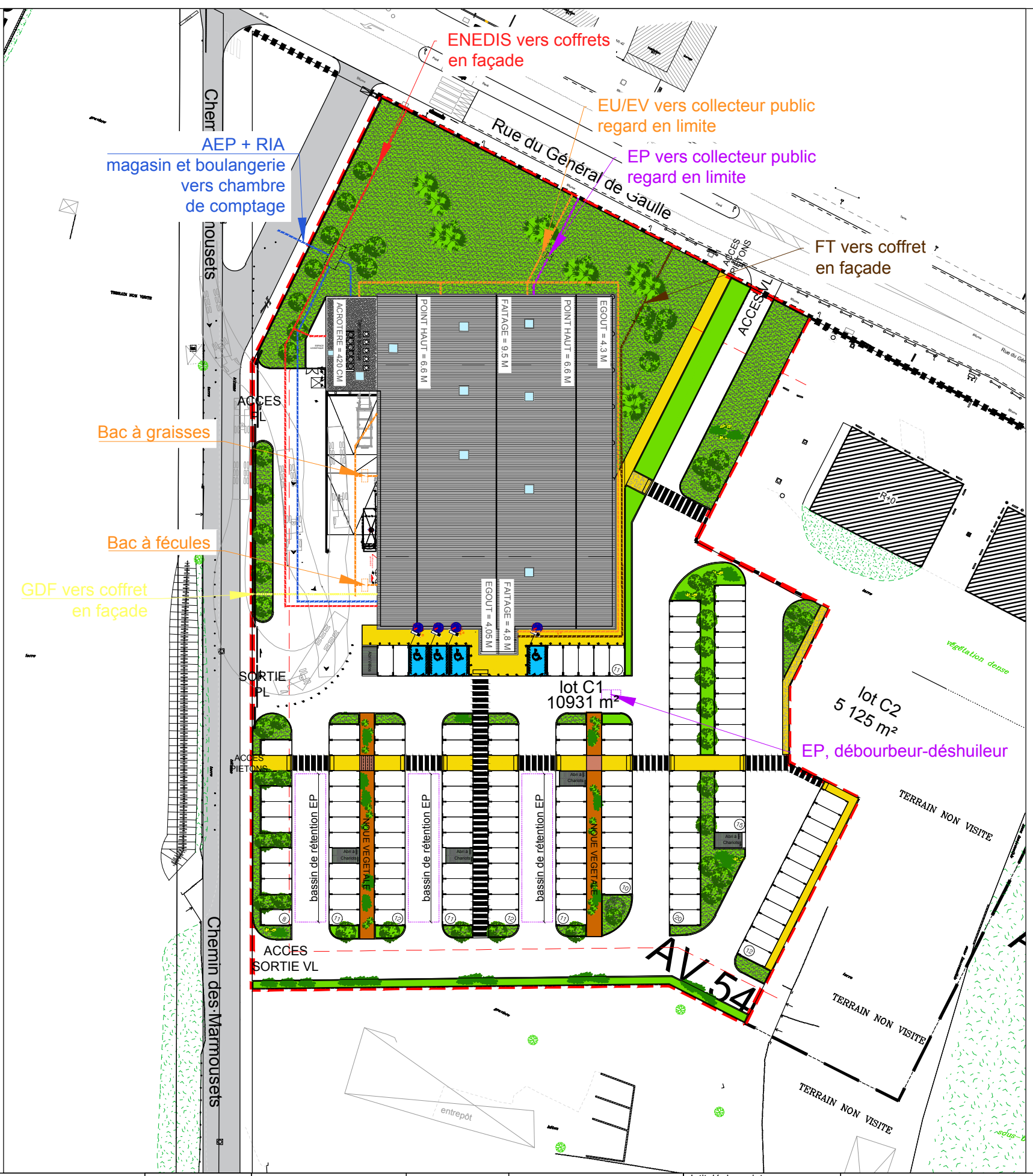
ANNEXE 2. PLAN DE SITUATION AU 1/25 000



ANNEXE 3. PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET




ANNEXE 4. PLAN DU PROJET



- ENEDIS, COFFRETS EN FACADES
- FT, COFFRETS EN FACADES
- AEP, CHAMBRE DE COMPTAGE
- GDF, COFFRET EN FACADE
- EU/EV, COLLECTEUR PUBLIC
- EP, COLLECTEUR PUBLIC

Maitrise d'ouvrage:
SCI GFDI 57
 685 Rue Juliette Récamier
 69970-CHAPONNAY

Maitre d'oeuvre:

TE ARCHITECTURE & ENGINEERING
 5/7 Rue Parmentier
 95870 BEZONS

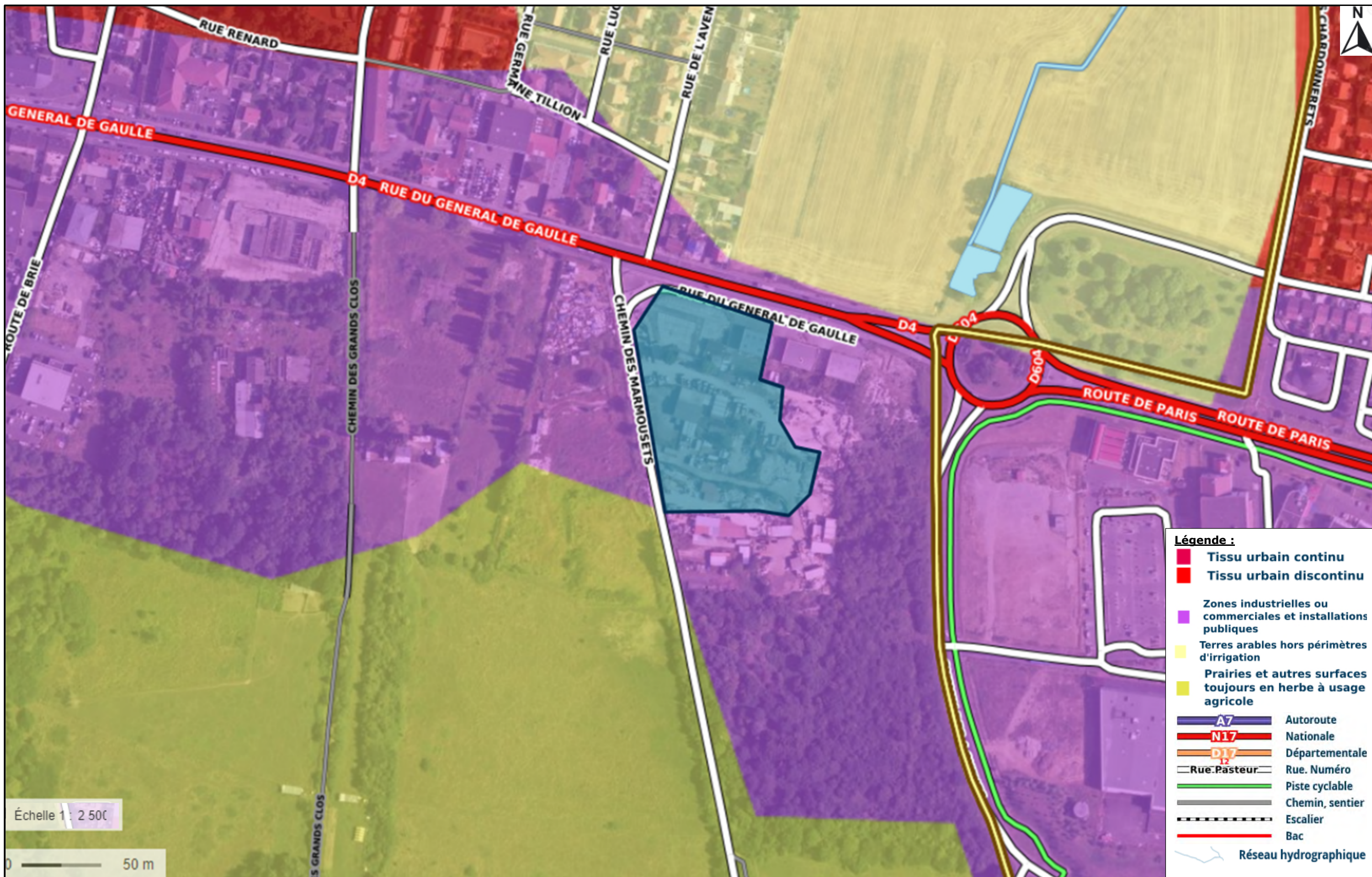
Bureau de controle:

Intitulé du projet:
 Projet de création d'un magasin de produit frais et d'une boulangerie
 Désignation du site:
 Rue du Général de Gaulle
 94510 La Queue-en-Brie

Ce plan est un plan de principe, et ne peut être utilisé pour la fabrication ou la construction. Les cotes sont mentionnées à titre indicatif.

TITRE DOCU:		PLAN DES RESEAUX					PC 02C
PHASE: PC	EMETTEUR	TYPE	ZONE	NIVEAU	N° DOC	INDICE	
DATE: 14 décembre 2020	TEA	---	---	---	---	---	
ECHELLE:	FICH. AUTOCAD:TEA_287_GF_La queue En Brie_PC_PLAN MASSE_2020.12.10						

ANNEXE 5. PLAN DES ABORDS DU PROJET



Légende :

	Tissu urbain continu
	Tissu urbain discontinu
	Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
	Terres arables hors périmètres d'irrigation
	Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
	Autoroute
	Nationale
	Départementale
	Rue. Numéro
	Piste cyclable
	Chemin, sentier
	Escalier
	Bac
	Réseau hydrographique

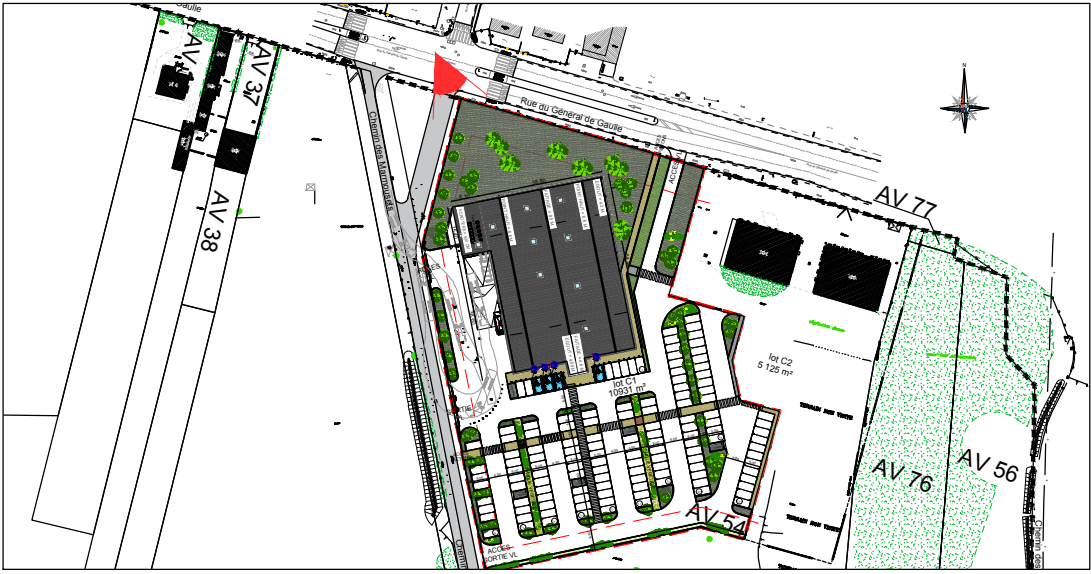
Échelle 1 : 2 500

0 ——— 50 m

ANNEXE 6. PLAN DE SITUATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

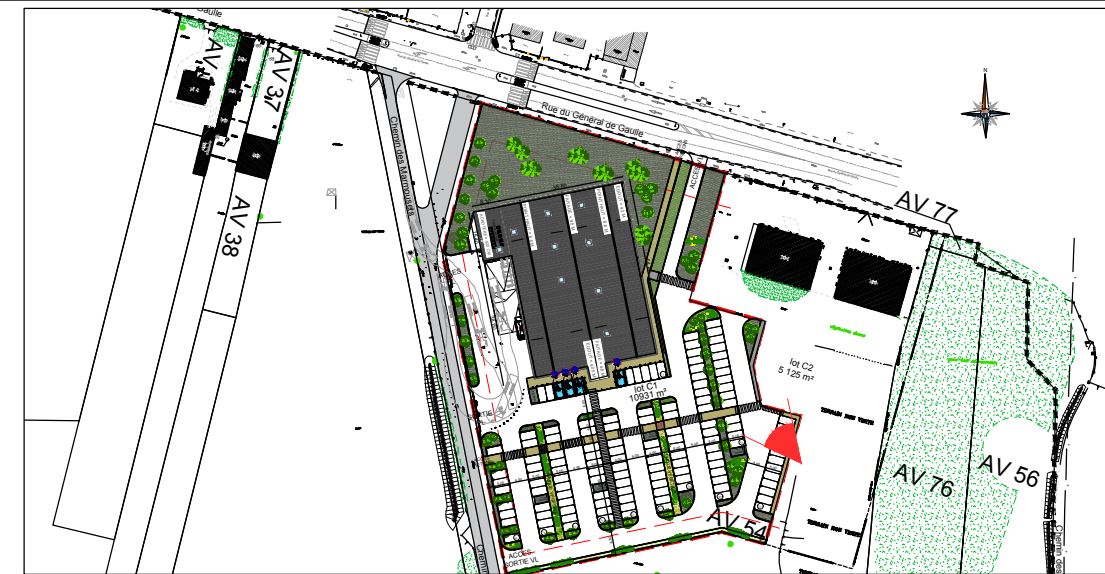


ANNEXE 7. INTEGRATION PAYSAGERE DU PROJET



Atelier d'Architecture T. Luizard

<p>Maitrise d'ouvrage: SCI GFDI 57 685 Rue Juliette Récamier 69970-CHAPONNAY</p>		<p>Maitre d'oeuvre: TE ARCHITECTURE & ENGINEERING 5/7 Rue Parmentier 95870 BEZONS</p>	<p>Bureau de controle:</p>	<p>Intitulé du projet: Projet de création d'un magasin de produit frais et d'une boulangerie Désignation du site: Rue du Général de Gaulle 94510 La Queue-en-Brie</p>	<p>Ce plan est un plan de principe, et ne peut être utilisé pour la fabrication ou la construction. Les cotes sont mentionnées à titre indicatif.</p>	<p align="center">INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>EMETTEUR</th> <th>TYPE</th> <th>ZONE</th> <th>NIVEAU</th> <th>N° DOC</th> <th>INDICE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TEA</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> <td>---</td> </tr> </tbody> </table> <p>PHASE: PC DATE: 14 décembre 2020 ECHELLE:</p> <p><small>FICH. AUTOCAD:TEA_287_GF_La queue En Brie_PC_PLAN MASSE_2020.12.10</small></p>	EMETTEUR	TYPE	ZONE	NIVEAU	N° DOC	INDICE	TEA	---	---	---	---	---	<p align="center">PC 06A</p>
EMETTEUR	TYPE	ZONE	NIVEAU	N° DOC	INDICE														
TEA	---	---	---	---	---														



Atelier d'Architecture T. Luizard

Maitrise d'ouvrage:

SCI GFDI 57
685 Rue Juliette Récamier
69970-CHAPONNAY



Maitre d'oeuvre:

**TE ARCHITECTURE
& ENGINEERING**
5/7 Rue Parmentier
95870 BEZONS

Bureau de controle:

Intitulé du projet:
Projet de création d'un magasin
de produit frais et d'une
boulangerie
Désignation du site:
Rue du Général de Gaulle
94510 La Queue-en-Brie

Ce plan est un plan de principe,
et ne peut être utilisé pour
la fabrication ou la construction.
Les cotes sont mentionnées
à titre indicatif.

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

PHASE:	EMETTEUR:	TYPE:	ZONE:	NIVEAU:	N° DOC:	INDICE:
PC	TEA	---	---	---	---	---
DATE: 14 décembre 2020						
ECHELLE:	FICH. AUTOCAD:TEA_287_GF_La queue En Brie_PC_PLAN MASSE_2020.12.10					

PC 06C